

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

DE CARVILLE

Paul-Antoine

Maire ou adjoint municipal/Sens (89)/Maire

Élu(e) ou nommé(e) le : 07/10/2023

Déclaration déposée le : 26/09/2023 13:43:17

Renseignements personnels :

Année de naissance : 03/06/1991

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : Ignition Program de 01/2017 à 02/2020 Commercial Commentaire : Départ de l'entreprise en février 2020 pour monter une entreprise.	2017 : 24 008 € Net 2018 : 28 905 € Net 2019 : 32 160 € Net 2020 : 4 187 € Net
Employeur : Le Parapheur de 04/2022 à 10/2022 Commercial	2022 : 9 475 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : MJC de Sens de 01/2017 à 02/2017 Représentant titulaire au conseil d'administration de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) Commentaire : démission par lettre du 27 février 2017, effective à réception du courrier)	2017 : 0 € Net
Organisme : Collège Montpezat de 01/2017 à 02/2017 Représentant titulaire au conseil d'administration du collège Montpezat Commentaire : (démission par lettre du 17 février 2017 avec effet à compter du 1er mars 2017)	2017 : 0 € Net
Organisme : GIP E-Bourgogne de 01/2017 à 06/2020 Délégué au GIP e-bourgogne	2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net
Organisme : Conseiller communautaire de 01/2017 à 06/2020 Agglomération du grand sénonais	2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net
Organisme : SDEY de 06/2020 à 10/2022 Représentant suppléant au Syndicat départemental d'électricité de l'Yonne (SDEY)	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net
Organisme : PEIPS depuis le 10/2022 Membre de droit du pôle économie et insertion professionnelle du Sénonais (PEIPS)	2022 : 0 € Net 2023 : 0 € Net
Organisme : Centre hospitalier depuis le 10/2022 Président du conseil de surveillance du centre hospitalier de Sens	2022 : 0 € Net 2023 : 0 € Net
Organisme : PETR Yonne NORD depuis le 10/2022 Délégué au Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)	2022 : 0 € Net 2023 : 0 € Net
Organisme : SDEY depuis le 10/2022 Représentant suppléant au Syndicat départemental d'électricité de l'Yonne (SDEY)	2022 : 0 € Net 2023 : 0 € Net
Organisme : CCAS depuis le 10/2022 Président	2022 : 0 € Net 2023 : 0 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Société : Le Parapheur 352000 € Nombre de parts détenues : 22223 Pourcentage du capital détenu : 45 % Commentaire : Le Parapheur est un logiciel web de traitement des courriers et des e-mails.	Pas de dividendes depuis la création de la société. L'ensemble des bénéficiaires a été injecté dans le recrutement de salariés.

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
Néant	

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Adjoint au Maire de 01/2017 à 10/2022	2017 : 12 284 € Net 2018 : 12 053 € Net 2019 : 12 053 € Net 2020 : 11 637 € Net 2021 : 11 052 € Net 2022 : 8 608 € Net
Vice-Président de l'Agglomération de 06/2020 à 12/2022	2020 : 7 300 € Net 2021 : 15 192 € Net 2022 : 15 396 € Net

Observations

Je soussigné Paul-Antoine de Carville certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 26/09/2023 13:43:17

Signature : Paul-Antoine de Carville